



Le 8 mars 2022

Comme la Fondation Alink-Argerich dont il est membre, le Concours international de Piano d'Ile-de-France condamne la guerre dont le peuple ukrainien est victime.

Depuis 22 ans, le concours accueille chaque année plus de 200 candidats issus du monde entier, sans aucune discrimination relative à la nationalité, au sexe ou à la religion des participants mais avec l'intime conviction que la musique est un langage universel, vecteur de paix.

Le comité du concours exprime ses pensées les plus chaleureuses et compatissantes aux musiciens ukrainiens qui vivent cette tragédie. Par solidarité, les candidats de nationalité ukrainienne seront exemptés des frais d'inscription pour la session de juin 2022.

Puisse la musique relier les peuples dans une communauté universelle autour de la beauté.